



ACTIVITÉS DE DÉMINAGE DES FORCES CANADIENNES À L'ÉTRANGER

Les mines terrestres antipersonnel (MTAP) étant utilisées sans discernement dans quelque 70 pays du monde, il en résulte des perturbations d'ordre social et économique, ainsi que d'innombrables tragédies humaines. Le Canada s'est engagé à faire cesser à travers le monde, l'usage, la fabrication et l'exportation des MTAP. Le gouvernement du Canada étant en tête de file parmi les pays appuyant cette initiative, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces canadiennes (FC) jouent toujours un rôle essentiel dans l'élimination de cette menace que posent en permanence les MTAP.

Les FC ont pris part (et continuent de le faire) à d'importantes opérations de déminage suite à des conflits ayant eu lieu notamment au Cambodge, au Koweït, au Rwanda, en Croatie et en Bosnie. Par exemple, au Cambodge, des membres des FC offrent depuis 1993 des services consultatifs de gestion et de formation technique au Centre cambodgien de déminage (CCD). Ce centre est le plus important organisme civil se consacrant à l'enlèvement des mines terrestres.

De même, les FC :

- offrent des programmes de sensibilisation aux mines aux populations touchées, en collaboration avec les autorités civiles et militaires locales;
- aident les civils à rentrer dans leurs villages d'origine en dégagant les voies d'accès et d'approvisionnement;
- participent aux opérations de déminage en vue d'assurer la sécurité des troupes prenant part aux initiatives internationales de maintien de la paix.

En raison du rôle important que joue le Canada en matière de maintien de la paix à l'échelle internationale, la prolifération continue des MTAP impose aux Canadiens des coûts énormes, autant sur le plan humain que financier. En effet, les mines terrestres nuisent au travail des gardiens de la paix à l'étranger de deux manières : d'abord, elles présentent un danger physique pour nos troupes, ayant tué ou blessé un certain nombre de soldats canadiens au cours des quatre dernières années; ensuite, comme les MTAP constituent des vestiges de la guerre et ce, longtemps après la signature du traité de paix, elles nuisent à l'établissement d'une paix durable et prolongent la présence des forces internationales.

.../2